

PROCES-VERBAL

de l'Assemblée générale des membres de

MONTREUX–VEVEY TOURISME

Mardi 31 mai 2022 à 18H00

Salle de Châtonneyre à Corseaux

1. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 9 juin 2021
2. Nomination des scrutateurs
3. Rapport du Comité de Direction
4. Rapport du Directeur
5. Comptes 2021
6. Rapport de l'organe de révision
7. Approbation des rapports
8. Adoption des comptes 2021
9. Décharge au Comité de Direction
10. Modifications statutaires (art. 22 et 37)
11. Elections statutaires
 - Comité de direction
 - Organe de révision
12. Cotisations
13. Propositions individuelles et divers

François Margot, Président de Montreux-Vevey Tourisme (MVT), souhaite la bienvenue à tous les membres et partenaires de MVT à l'occasion de cette Assemblée générale ordinaire qui se tient dans la Salle de Châtonneyre. Il remercie la Commune de Corseaux d'avoir mis la salle à disposition.

Conformément aux statuts, l'Assemblée générale doit se réunir une fois par année, durant le premier semestre de l'année civile. Les membres ont été convoqués par lettre personnelle datée du 5 mai 2022 alors qu'une annonce paraissait dans le journal 24heures du même jour.

Le Président précise que les délibérations sont valables quel que soit le nombre de membres présents et que les décisions sont prises à main levée et à la majorité simple, sauf pour la modification des statuts ou en cas de dissolution.

Sans intervention ni remarque au sujet du mode de convocation, le Président déclare que l'Assemblée générale est ouverte et valablement constituée.

Il salue les nombreuses personnalités qui assistent à l'Assemblée générale, en particulier Madame Christine Chevalley, Syndique de Veytaux, Madame Sabine Caruzzo, Municipale de Corseaux, Monsieur Olivier Gfeller, Syndic de Montreux, Monsieur Stéphane Pommaz, Président de Promove ainsi que Monsieur Vincent Bailly de Lavaux Patrimoine mondial.

Il prie les personnalités qu'il aurait oublié de citer de bien vouloir l'en excuser.

Il relève que 67 personnes sont annoncées présentes, tandis que 71 personnes se sont excusées.

Il soumet à l'approbation de l'assemblée l'ordre du jour en 13 points tel que porté dans la convocation. Aucune modification n'étant souhaitée, l'ordre du jour est adopté tel que présenté.

1. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 9 juin 2021

Chaque membre a été invité à prendre connaissance du procès-verbal de l'Assemblée générale du 9 juin 2021, les jours précédents l'assemblée, dans les points d'information de MVT à Montreux, Vevey, Cully, Chexbres et Villeneuve ou sur le site internet montreuxriviera.com. Il n'a pas été possible de connaître le nombre de personnes qui auraient consulté le document.

La lecture n'est pas demandée.

Le Président précise que le Comité de direction a pris connaissance de la teneur du texte de ce procès-verbal et l'a approuvé sous réserve de la décision de l'Assemblée générale.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité, sans modification, avec remerciements à sa rédactrice.

2. Nomination des scrutateurs

Madame Meryl Moser et Monsieur Stéphane Pommaz sont nommés scrutateurs.

3. Rapport du Comité de direction

Le Comité de direction a siégé, comme le rythme s'en impose usuellement, à quatre reprises au cours de l'année 2021. Une cadence qui s'est montrée conforme aux besoins de l'entreprise – pas moins chahutée par les éléments qu'en 2020.

Composé de Nicolas Ming, vice-président, Estelle Mayer, François Cardinaux, Jay Gauer, Georges Oberson, Marta Dos Santos, Alain Bovay, Vincent Imhof, Florent Rondez, Charles Monod, Jean-Baptiste Piemontesi et Bernard Schmid, tous membres assidus qu'il convient de remercier très vivement de leur attention et positivement critique contribution, le Comité de direction a aussi pu prendre, à cadence régulière, connaissance de l'évolution des affaires de Montreux-Vevey Tourisme, examiner l'évolution de sa situation financière, ses budgets successifs – constamment adaptés à la situation mouvante et peu prédictible – et, conformément à sa mission première, définir les axes stratégiques qui sont appelés à être mis en œuvre par la direction et tous les collaborateurs de l'entreprise.

L'essentiel de la mission qu'a accomplie le Comité de direction en 2021 a consisté à accompagner les différents développements des axes de développement de la stratégie Montreux Riviera 2030 dont la structure touristique régionale s'est dotée. La définition de ces axes principaux et des missions qu'ils suggèrent de décliner montre toute la pertinence de la démarche – tant dans l'élaboration des concepts que dans leur suivi opérationnel. A l'usage, il y a tout lieu de se féliciter du choix d'une pareille grille de conduite et de pilotage des enjeux touristiques de la région.

La question de la refonte de la gouvernance de l'OTV, respectivement la vocation naissante de Vaud Promotion, ont également préoccupé Montreux-Vevey Tourisme. Il y a lieu de formuler ici l'espoir que cette réorganisation porte ses fruits et que Vaud Promotion puisse ainsi assumer sa mission, sans négliger, à son détriment, l'économie touristique du pays.

Enfin, c'est principalement le sort de l'existence même du tourisme qui a occupé tous les esprits pendant l'année 2021 encore complètement dominée par les mesures, fort contraignantes en matière de déplacement des hôtes et visiteurs, édictées par les autorités sanitaires pour combattre le virus du COVID.

Sous tous ces aspects, il convient de relever combien, sous la houlette du Directeur Christoph Sturny et de son Directeur adjoint Grégoire Chappuis, l'équipe des collaborateurs de MVT a su se mobiliser et trouver une cohésion accrue à l'occasion des incessantes activités, adaptations constantes, travail de réflexion et de mise en œuvre opérationnelle qui ont dominé l'exercice 2021.

Le Président espère que ce bref tour d'horizon permet de convaincre les membres que, dans des circonstances encore souvent contraires, ils ont pu assister à une très saine et dynamique évolution. Elle se développe également grâce à une collaboration de confiance et particulièrement efficace avec la Commission intercommunale de la Taxe de séjour, des relais auprès des institutions régionales que sont l'Association des Hôteliers, PROMOVE et, tout autant, l'Office du Tourisme du Canton de Vaud (ou Vaud Promotion).

Enfin, la santé financière que présente Montreux-Vevey Tourisme n'est pas le moindre des aspects réjouissants qui peuvent être présentés, sans rougir, à ses membres comme à ses partenaires, qu'ils soient publics ou privés.

Sur ce point, François Margot rend hommage aux collectivités publiques communales, à l'Etat de Vaud notamment pour les RHT, qui apportent un remarquable soutien financier à Montreux-Vevey Tourisme. Il remercie également les partenaires opérationnels, la SHMV principalement, d'assurer un compagnonnage aussi fidèle qu'aimablement critique à l'égard de MVT.

A ce jour, Montreux-Vevey Tourisme est en mesure de relever avec succès les multiples défis qui se présentent à la destination touristique Montreux Riviera. Le Comité de direction se réjouit que l'équipe qui assume les fonctions de direction à la tête de Montreux-Vevey Tourisme puisse disposer de beaux atouts.

Il leur souhaite le succès qu'ils méritent et qui sera également celui des membres et des partenaires.

4. Rapport du Directeur

Christoph Sturny remercie le Président et salue à son tour les nombreux membres et invités réunis dans la salle de Châtonneyre à l'occasion de l'Assemblée générale. Il remercie Messieurs Nicolas et Christophe Ming, Directeurs des lieux, ainsi que leur équipe de l'accueil.

Le Directeur rapporte que l'année 2021 a été compliquée et qu'il a pris l'habitude d'écouter les nouvelles directives et décisions, régulièrement communiquées, du Conseil Fédéral. Il rappelle que les restaurants étaient fermés durant les premiers mois de l'année, que, dans un premier temps, seules les terrasses ont pu ouvrir dès le 19 avril, suivies dès le 31 mai, des salles intérieures des établissements.

Il va tenter de résumer l'année, de manière non exhaustive, au moyen d'images et de chiffres, ces derniers étant des indicateurs importants. Le rythme des campagnes a été dicté par les décisions de fermetures et ouvertures des établissements. Le clip de 23 secondes qui passe à l'écran a été diffusé dès le 31 mai, jour qui a coïncidé avec la réouverture des restaurants. Il a contribué au démarrage de la saison touristique.

Le Directeur explique que la communication se fait à plusieurs niveaux. Le but consiste à faire passer divers messages qu'il s'agisse, par exemple, de l'offre « 3 pour 2 » ou que Montreux Riviera est la plus belle destination, à différents publics cibles et sur des canaux variés. En 2021, la clientèle était principalement suisse.

Il remercie les hôtels qui ont participé à l'offre « 3 pour 2 ». Celle-ci a été l'offre la plus fructueuse de l'histoire de la destination, avec la réservation de 2750 nuitées, bien que celle de la Fête des Vignerons en 2019, liée à l'achat de billets pour le spectacle, ait aussi généré un chiffre d'affaires intéressant. Il précise que les clients qui achetaient l'offre « 3 pour 2 » recevaient en outre une carte d'une valeur de CHF 100.-, organisée par Vaud Promotion, qu'ils pouvaient faire valoir chez un prestataire touristique de la destination.

Bien que la vie soit redevenue un peu normale dès le 31 mai, les visiteurs ont continué à être principalement suisses, voire même suisses-allemands.

Christoph Sturny présente un « teaser », soit un film promotionnel de 29 secondes sur le thème Dolce Riviera.

Il remercie tous les acteurs qui ont œuvré à la réussite de ces animations mises sur pied dans le cadre de Dolce Riviera et cite plus particulièrement Pierre Smets, de la Saison Culturelle de Montreux, Olivier Pittet,

de l'animation des quais de Montreux, Laurent Antoine, mandaté spécialement pour gérer l'intendance de Montreux A.Live ou encore Patrick Henry actif à Vevey A.Live.

Dolce Riviera a été la campagne estivale la plus intense qu'ait connu Montreux-Vevey Tourisme puisque CHF 167'000.- ont été investis par l'office du tourisme et plus de 1400 heures fournies par ses collaborateurs, tous départements confondus. Le Directeur précise qu'avant la pandémie, la mission de Montreux-Vevey Tourisme n'était pas d'animer. Mais il a fallu fédérer les acteurs et surtout, ne pas rester les bras croisés. La destination a osé présenter une demande de fonds à l'Etat de Vaud et mettre sur pied des animations et une ambiance. Le « Dolce Riviera » est un savoir-vivre et c'est le message qui a été communiqué.

Lorsqu'on prépare ses vacances, on se réjouit déjà de certaines visites ou certains plats. Or la destination compte de nombreux restaurants gastronomiques, de producteurs locaux et de spécialités. L'idée a germé de les mettre en valeur au moyen de clips vidéo afin de créer une motivation à venir dans la région, comme cela se fait habituellement pour un produit touristique, qu'il s'agisse du château de Chillon, du Chaplin's World ou autre. Christoph Sturny présente à l'assemblée le film réalisé avec la participation de Thomas Neeser, Chef Executive du Grand Hôtel du Lac, en vue de la campagne d'automne.

Le Directeur précise que les clips ont été déclinés en versions courte, moyenne et longue afin de s'en servir en fonction du canal de communication. En 2021, les « users », ou utilisateurs en français, ont été au nombre de 778'000 alors qu'ils étaient 630'000 en 2019. La communauté de « followers » se monte à 210'000. C'est une chance de pouvoir compter de grandes manifestations dans la destination, telles que le Montreux Comedy, le Montreux Jazz Festival, qui ont une force de communication. Il s'agit d'investir l'argent de manière la plus intelligente possible. Le Directeur relève à quel point il est crucial de cibler juste. L'équipe marketing a essayé, avec l'offre combinée, de mesurer l'impact réel d'une campagne, car il s'agit de la clé du succès : quel produit intéresse quel client.

Les statistiques des nuitées 2021 indiquent une augmentation de 50% comparées à 2020. Elles sont toutefois bien en dessous des années précédentes. En revanche, le chiffre de 387'736 nuitées réalisées par des Suisses dépasse de 30'000 celui de 2019, pourtant une année record.

Les nuitées des visiteurs des Pays du Golf et de l'Amérique du Nord affichent des augmentations ; il manque toutefois près de 20'000 nuitées, respectivement 40'000, pour atteindre le niveau d'avant Covid.

Entre les années 2009 et 2021, les capacités hôtelières, chambres et lits, n'ont pas beaucoup évolué. La durée moyenne de séjour, de 2,27 en 2009, a baissé à 1,94 en 2020 et 1,96 en 2021. Cela signifie qu'il faut attirer davantage de monde pour obtenir un même résultat. MVT et la SHMV cherchent à inverser cette tendance en invitant l'hôte à poser ses valises dans la destination, puis de rayonner vers les points d'intérêts. Les visiteurs le font déjà au Tessin. Il s'agit donc de dévoiler toutes les richesses de notre destination et des régions voisines afin de les convaincre de rester plus longtemps.

Le tableau des statistiques mensuelles des nuitées indique, entre 2009 et début 2022, quels sont les mois à forte ou faible affluence. Depuis le début de la pandémie, soit mars 2020, la fermeture des commerces et restaurants, en Suisse et à l'étranger, a forcément laissé des traces. Christoph Sturny estime néanmoins que, hormis le mois de janvier, l'année en cours a plutôt bien débuté. Il reste optimiste et rappelle que la santé financière de l'institution qu'est la Taxe de Séjour (CITS) en dépend, elle aussi.

Du côté du tourisme d'affaires, les collaborateurs de Montreux-Vevey Tourisme ont accueilli, lors de voyages de familiarisation, 151 clients loisirs et 82 professionnels du tourisme. Lors du Swiss Travel Mart à Interlaken, aux côtés de 16 représentants de la destination, ils ont reçu 450 clients internationaux. Durant l'année, 10 événements (en présentiel) ont pu avoir lieu, dont le GCC Workshop, ILTM (International Luxury Travel Market), IBTM. Certains salons ont été organisés en virtuel : 261 rendez-vous en seul à seul ont pu être honorés lors de 5 salons.

Les entreprises n'ont pas toutes recommencé à travailler comme avant la pandémie. Le tourisme d'affaires tourne encore au ralenti. Il faut savoir que le tourisme de loisirs ne suffit pas pour la destination qui compte énormément sur les séminaires et congrès. Il y a encore quelques défis à relever.

Après une réflexion menée par la direction, il a été décidé de remodeler la structure et de regrouper les forces de vente et promotion au sein d'un nouveau département nommé Marchés & Convention Bureau. Les marchés ont été répartis et chaque collaborateur est désormais en charge de projets qui concernent autant le tourisme de loisirs que le tourisme d'affaires.

Le Directeur expose que durant deux années, les contacts ont principalement été entretenus par téléphone et les visites effectuées virtuellement. Mais le monde du tourisme est basé sur l'émotionnel, le contact, l'échange, tout ce qui constitue les rapports humains ; ces solutions alternatives ne suffisent pas.

Il relève quelques chiffres liés à la collaboration avec la CITS, Commission Intercommunale de la Taxe de Séjour. Ainsi en 2021, 212'000 Montreux Riviera Card ont été émises tandis que 47'000 visiteurs l'ont utilisée pour accéder aux musées de la destination. 37 subventions, représentant un montant total de CHF 930'000.-, ont été accordées par la CITS sur 79 dossiers soumis.

Il ajoute que les points d'information ont évidemment aussi accueilli de nombreux visiteurs.

M. Sturny relève que lors des fermetures imposées pour endiguer la pandémie, la direction, accompagnée d'une agence de marketing, a pu profiter du calme pour se pencher sur la stratégie Montreux Riviera 2030. Il présente le clip réalisé afin d'en communiquer les conclusions et décisions.

Le Directeur tient à remercier les membres cotisants ainsi que les différents partenaires de Montreux-Vevey Tourisme de leur soutien indispensable à la bonne marche de l'entreprise. Il cite en particulier la SHMV, le 2m2c, Suisse Tourisme et Vaud Promotion.

Il remercie également les membres du Comité de direction pour leur travail, leur implication et leur confiance, en particulier le Président, François Margot, pour son expertise du milieu touristique, son entregent, son engagement et sa grande disponibilité durant ces deux années de pandémie.

Il adresse encore ses sincères remerciements à tous les collaborateurs de Montreux-Vevey Tourisme pour le travail accompli. On a déjà un peu oublié qu'il a fallu installer des plexiglas, travailler avec un masque ou, encore, télétravailler. Comme toutes les entreprises, il a surtout fallu s'adapter. Le Directeur remercie très chaleureusement toute son équipe.

5. Comptes 2021

Christian Ducros, Responsable Finance et Gestion, présente les comptes 2021. Ceux-ci ont subi quelques petites fluctuations par rapport à 2020, qui sont dues principalement aux effets et conséquences de la pandémie.

Il précise que les comptes sont établis selon le droit comptable suisse et qu'ils ont été soumis au contrôle restreint de l'organe de révision Ernst & Young.

Dans l'actif circulant, on constate une baisse de la trésorerie due, essentiellement, au remboursement à la Ville de Vevey des ventes de bons émis en faveur des commerçants. Ceux-ci ont été encaissés en 2020 et remboursés début 2021.

Les offres proposées par la centrale de réservation de MVT ont été davantage sollicitées qu'en 2020, augmentant les débiteurs. Il rappelle qu'en 2021, de nombreuses manifestations ont été annulées.

La diminution des actifs de régularisation s'explique par le fait qu'à fin 2020, un montant de RHT à recevoir figurait dans les comptes. Les autres actifs n'appellent pas de remarques particulières.

Au passif, Christian Ducros signale une augmentation importante dans le poste « Autres créanciers », provenant de la vente des billets de « Light On Ice » encaissés par MVT et à rétrocéder à Montreux Noël.

La diminution dans les passifs de régularisation est liée à la vente, en 2020, des bons de la ville de Vevey.

Les produits, de même que les charges, sont présentés selon les différentes sources de contributions et selon les différents secteurs d'activités propre à Montreux-Vevey Tourisme que sont Information & Réservation, Marketing & Communication, Convention Bureau, Documentation, et Gestion & Administration.

M. Ducros présente un graphique illustrant les sources de financement dont 51 % proviennent les subventions communales, 30 % la Taxe de séjour, 11% d'autres contributions, 6 % de la SHMV et 2 % des membres et donateurs. Il remercie chaleureusement tous ces contributeurs qui permettent à MVT de mener à bien ses missions.

Il explique encore que dans les charges de personnel, on constate un montant de CHF 157'489 d'indemnités RHT perçues. Celui-ci correspond aux CHF 282'489.- reçus, diminué du montant de CHF 125'000 que MVT a rétrocédé à la CITS.

Il en résulte un bénéfice de CHF 13'880.- alors que le budget prévoyait une perte de CHF 42'947.-. Montreux-Vevey Tourisme propose d'attribuer ce bénéfice à la fortune de l'Association.

Le Président remercie M. Ducros pour la présentation détaillée et commentée des comptes.

6. Rapport de l'organe de révision

Le texte du rapport de l'organe de révision, daté du 5 avril 2022, est intégralement porté au Rapport Annuel en page 30.

Mme Karin Badertscher, représentante de l'organe de révision, n'a pas de commentaire à ajouter au rapport présenté qui conclut sans réserve à l'approbation des comptes annuels.

7. Approbation des rapports

Le Président demande s'il y a des questions au sujet des différents rapports qui ont été présentés aux membres de Montreux-Vevey Tourisme.

La parole n'est pas demandée.

Le rapport du Comité de direction et celui du Directeur soumis à l'Assemblée générale sont approuvés à l'unanimité.

8. Adoption des comptes 2021

Sans discussion, il est pris acte du Rapport de révision. Les comptes 2021 sont adoptés à l'unanimité.

9. Décharge au Comité de direction

Fort des explications et informations apportées, le Président demande si l'assemblée est en mesure de donner décharge au Comité de direction de MVT pour sa gestion de l'exercice 2021.

C'est à l'unanimité que les membres de MVT donnent décharge au Comité de direction.

Le Président relève au passage que les membres du Comité de direction n'ont pas pris part au vote.

Il remercie l'assemblée de sa grande confiance.

10. Modifications statutaires (art. 22 et 37)

Le Président présente à l'écran, dans la colonne de gauche, le texte actuel des articles 22 et 37 des statuts de MVT, tandis que dans la colonne de droite se trouve le texte dans la version à discuter.

La modification de l'article 22 propose de passer d'une limite de 13 à une limite de 15 membres ce qui permettrait d'augmenter le nombre de membres libres de toute délégation.

La modification de l'article 37 porte sur la suppression de la limite d'âge des membres du comité. En cas d'acceptation, l'article serait supprimé et la numérotation des articles suivants modifiée.

Il soumet la modification de l'article 22 au vote. Celle-ci est adoptée à l'unanimité.

La suppression de l'article 37 est acceptée à l'unanimité.

11. Elections statutaires

Le Président présente, à l'écran, la liste des membres du Comité de direction soit :

François Margot, Président, Nicolas Ming, Vice-Président, Alain Bovay, François Cardinaux, Marta dos Santos, Jay Gauer, Vincent Imhof, Estelle Mayer, Charles Monod, Georges Oberson, Jean-Baptiste Piemontesi, Florent Rondez, membre à remplacer, et Bernard Schmid.

Ceux-ci sont élus par l'Assemblée générale pour un mandat de quatre ans. Parmi ces membres se trouvent des délégués des collectivités communales.

Charles Monod, représentant des communes de Lavaux et Vincent Imhof, Municipal de la Ville de Vevey ont été désignés par les autorités constituées après les élections communales 2021. Leur mandat doit être confirmé.

Le mandat de François Cardinaux arrive à échéance et doit être renouvelé.

Florent Rondez, actuel délégué des cliniques et écoles privées, a décidé de remettre son siège au bénéfice de Benoît Samson. Il s'agit d'un retour puisque ce dernier a siégé au Comité de direction durant quelques années.

Le Président demande s'il y a d'autres candidatures. Aucune autre proposition n'est présentée.

Le Président propose d'élire ces personnes en bloc.

Les membres se manifestent par des applaudissements. C'est dire que tous les membres du Comité de direction de Montreux-Vevey Tourisme sont réélus dans leur fonction.

François Margot remercie Florent Rondez qui a œuvré pour les cliniques et écoles privées, segment économique particulièrement important pour la destination.

Le mandat de l'organe de révision de MVT doit également être renouvelé pour l'exercice 2022. La candidature de la société Ernst & Young SA est soumise à l'assemblée qui l'accepte à l'unanimité. Le mandat de cette société est donc renouvelé, formellement, pour une nouvelle année.

Madame Karin Badertscher remercie les membres pour la marque de confiance témoignée.

12. Cotisations

Le Président précise que, en application des statuts de MVT, l'Assemblée générale décide de la définition des catégories de cotisation. Le Comité de direction en fixe les montants. Il signale que le Comité de direction propose de les reconduire, sans changement, pour l'exercice à venir.

Il informe qu'à ce jour il y a 381 membres au sein de MVT, dont 65 établissements d'hébergement, 80 liés à la restauration, 91 commerces divers, 24 caveaux et vigneron et 31 particuliers.

Les montants des cotisations en vigueur sont :

- individuels et associations à but non lucratif	CHF	100.-
- commerces	CHF	250.-
- sociétés et entreprises	CHF	400.-.

Il ouvre la discussion. La parole n'est pas demandée.

La proposition de maintenir les catégories de cotisation en l'état est acceptée à l'unanimité.

13. Propositions individuelles et divers

Le Président n'a pas reçu de proposition écrite dans les délais, mais il donne volontiers la parole à qui veut la prendre.

Personne ne se manifeste.

Le Président met un terme à l'Assemblée générale et remercie toutes les personnes qui ont œuvré à l'organisation de l'Assemblée générale.

Il remercie les membres et personnalités de leur présence, en citant, en particulier, le nom de Bernard Tschopp, membre d'honneur de l'association.

Il invite l'assemblée à un apéritif servi dans la salle des pas perdus.

Les débats sont clos à 19h15.

Pour le PV : ss/fm, le 13 juin 2022